

**CONFRERIE DES SAINTS FABIEN ET SEBASTIEN
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU DIMANCHE 23 JANVIER 2005
EN LA SALLE DE L'HOTEL DE VILLE DU LANDERON**

Le président Raymond Gicot ouvre la séance en remerciant l'officiant du jour notre confrère-abbé Paul Frochaux ainsi que le prédicateur, le diacre Olivier Jouffroy (17.4.1971). Me Edouard Girard, membre d'honneur, nous fait également le plaisir d'assister à notre assemblée et la présence de François Perroset, Garde suisse au Vatican, est également saluée. Malgré la neige qui est tombée en abondance durant la nuit, les confrères sont venus nombreux pour fêter nos saints patrons, ce qui est réjouissant.

Les messages des membres excusés sont lus et d'autres absents sont excusés par des proches. Notre doyen, le confrère Pascal Frochaux fait partie de ceux-ci.

Cette année encore, **aucun repris** n'est sur les rangs et l'ordre du jour se poursuit par la lecture du **Procès-verbal** de la dernière assemblée. Pas de commentaires et acceptation par applaudissements.

Deux **décès** ont marqué cette dernière année.

- Léandre Frochaux fidèle entre les fidèles. Attaché à nos traditions, il ne manquait aucune de nos manifestations et avait sa place pour taper le carton au Nemours, le samedi des Bastiens.
- Jâmes Ruedin, fils de Jean. Entré en 1951 mais sans beaucoup de contacts avec notre Confrérie.

Le Maître récite un Pater et un Ave pour le repos de leur âme.

Rapport du président

Celui-ci relève quelques séances administratives du comité. La question de la pérennité de notre institution y est régulièrement abordée mais ce problème est difficile à cerner. Des propositions seront présentées dans une année.

Suite à un concours de circonstances, notre **bannière** a été placée dans le chœur de l'église lors de la messe d'enterrement du confrère Léandre Frochaux. Cette pratique sera maintenue pour les enterrements de confrères dans notre paroisse.

Quant à l'**ancienne bannière**, après diverses réflexions et l'assentiment du président de la Corporation le confrère Claude-Pascal Ruedin, elle a été placée dans un cadre mobile dans la Salle de la Question.

Le **site internet** de notre confrérie (www.bastiens.ch), ouvert pour l'assemblée 2004, sera mis à jour et suivi par notre Membre honoraire Patrick Di Lenardo. Un lien avec la commune du Landeron sera négocié.

La quête de l'Offertoire de l'année passée a rapporté fr. 1'433.-. La paroisse s'étant jointe à nous, une somme de fr. 2'500.- a pu être remise à notre confrère Paul Frochaux pour notre contribution à la construction d'une église au Ghana dans la paroisse de l'un de ses amis.

Dans les dons, relevons le versement de fr. 500.- par un confrère d'Argentine Miguel Ruedin, qui s'est fait le plaisir de passer dans notre village. Nous lui souhaitons d'y revenir souvent !

Pour terminer, le président avise l'assemblée qu'un renouvellement du comité sera bientôt à l'ordre du jour. Il en profite pour remercier les membres du dit comité et souhaiter une très belle journée à tous les confrères présents.

Nominations

Dans la foulée et à la stupéfaction générale, le Maître en charge donne sa démission. Il se félicite de la solutions trouvée pour l'ancienne bannière, même si quelques confrères Antoine se sentent un peu frustrés. Les viennent ensuite sont appelés par rang d'âge. Les confrères présents sont:

- MURISSET Edgar, fils de Roland, né le 22.1.1947
- RUEDIN André, fils d'Augustin, né le 25.5.1947
- MURISSET Maurice, fils de Maurice, né le 26.7.1948

A l'unanimité moins sa voix, le premier nommé est élu.

Sous une forme amusante reflétant marketing, imagination, poésie et au risque d'être passible de quelques 50 cts d'amende, il dit son plaisir d'assumer sa charge. La dernière séance de comité fut pour lui

l'occasion de mieux connaître sa commune d'origine et il souhaite que beaucoup d'externes en fassent l'expérience.

Les Domestiques, également démissionnaires, seront remplacés par BELLENOT Luc et PERROSET Laurent.

Saga de Jean-Bernard

Cette année, le thème en est le chat. Il s'agit d'une galerie couverte sur roues qui, au Moyen-Age, permettait aux assaillants de lancer des grappins sur les murs d'enceinte tout en étant protégés. Cité dans la 4^{ème} strophe de la "Chanson du Landeron", il rappelle la vaillance de nos ancêtres, défendant leur bourg contre l'Ours de Berne et l'Evêque de Bâle. Cependant, en y regardant de plus près, il est démontré qu'à l'époque prise en compte, Le Landeron n'existait pas encore. Peu importe. Pour la beauté du geste, continuons à rêver.

Divers

- Claude-P. Ruedin souhaite que les externes, qui sont actuellement largement majoritaires, soient représentés dans le futur comité
- François Frochaux, élargissant cette proposition, lance l'idée d'une commission qui serait chargée d'inciter de nouvelles admissions et faire revenir les membres devenus indifférents. En effet, s'il est souvent difficile de trouver des arguments pour les jeunes externes dont le père est né au Landeron, la motivation est forcément plus difficile pour la deuxième génération née hors de notre bourgade. L'assemblée, consciente de ce problème récurrent, nomme le nouveau Maître, François Frochaux et Claude Pascal Ruedin ainsi que les deux domestiques sortants Guy Bellenot et Yves Muriset pour y trouver solution.

C'est sur ces bonnes intentions que l'assemblée est levée, donnant le départ du cortège rituel dans la Vielle Ville.

Assemblée des comptes

Le secrétaire caissier en fait une lecture commentée.

Ils se soldent ainsi:

Bénéfice de l'exercice

fr. 471.40

Fortune totale

fr. 10'206.30

Aucune intervention n'étant faite, sur les comptes ou dans les divers, l'assemblée est close par le président et la journée se prolonge dans la bonne humeur.

Le secrétaire
Denis Frochaux

